

Que la Chambre manifeste son opposition catégorique à n'importe quelle mesure de ce genre ainsi qu'à toute tentative du gouvernement d'altérer, de tripatouiller, de fricoter ou de tripoter les dispositions sur l'indexation des exemptions de l'impôt sur le revenu des particuliers.

Mme le Président: Une motion de cette nature ne peut être mise en délibération sans le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

● (1415)

FEUE L'HONORABLE JUDY V. LAMARSH

CONDOLÉANCES AUX AMIS ET PARENTS

Mme le Président: A l'ordre, s'il vous plaît. C'est avec beaucoup de chagrin que nous venons d'apprendre le décès de l'honorable Judy LaMarsh, membre du Conseil privé et ancien député au Parlement fédéral.

Je suis persuadé que tous les députés tiennent à ce que j'exprime publiquement nos condoléances à ses amis et parents.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LE BUDGET

ON DEMANDE SI LE NPD A ÉTÉ CONSULTÉ EN SECRET

M. Harvie Andre (Calgary-Centre): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Vendredi dernier, le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) a demandé au ministre des Finances si un article publié dans le *Globe and Mail* du même jour par Jeff Carruthers avait pour origine une fuite et il s'est dit inquiet qu'une telle fuite puisse, et je cite «... avoir des répercussions sur la bourse des valeurs mobilières...»

Une lecture attentive de l'article nous permet de nous rendre compte, que les préoccupations du député étaient fondées étant donné qu'il y est révélé que des consultations secrètes ont eu lieu entre le NPD et le gouvernement concernant le budget.

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

M. Broadbent: Vous ne savez plus quoi inventer.

M. Andre: Il semble que le NPD soit disposé à admettre ce que dit M. Carruthers dans son article, du moins en partie.

Le ministre des Finances peut-il dire à la Chambre si cette nouvelle entente organique a atteint un stade où elle a donné lieu à des entretiens ou des consultations entre partenaires, même subrepticement non seulement au sujet de la constitution mais aussi du budget?

Questions orales

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, il fut un temps où j'avais des entretiens secrets avec les membres du Nouveau parti démocratique, mais je ne l'ai pas fait dans le cas du budget. Je regrette quelque peu ces échanges qui étaient très fructueux pour le Parlement.

M. Broadbent: C'était quand vous étiez progressiste, il y a six ans de cela.

M. Andre: Madame le Président, une question supplémentaire. Vendredi, quand le député de Winnipeg-Nord-Centre le lui a demandé, le ministre des Finances a refusé de nier de manière catégorique qu'il n'y avait pas eu de fuites sur le contenu du budget. C'était une accusation très grave. J'ignore si le ministre a nié de manière catégorique ou non le fait qu'il aurait eu des entretiens avec les membres du Nouveau parti démocratique. Nous savons que certains entretiens secrets portant sur des questions nationales très importantes ont eu lieu. Pourrait-il nier sur le champ de manière catégorique, les allégations voulant que des entretiens portant sur des questions d'ordre budgétaire ont eu lieu avec le Parti néo-démocrate?

M. MacEachen: Madame le Président, je n'hésite nullement à nier catégoriquement qu'il y ait eu des entretiens avec les députés du Nouveau parti démocratique ou avec n'importe quel autre groupe à propos du contenu du budget; certains groupes concernés ont présenté leurs doléances avant la présentation du budget, comme d'habitude.

Des voix: Oh, oh!

M. MacEachen: Aucun représentant du Nouveau parti démocratique n'est venu me présenter les desiderata du parti; j'en ai seulement entendu parler à la radio.

M. Broadbent: C'est pas mal secret.

M. MacEachen: Quant à la fuite, il me semble, madame le Président, qu'il est un peu tôt pour considérer une déclaration comme le résultat d'une fuite, avant d'avoir vu le budget. Le lendemain de la présentation du budget, le député pourra peut-être se plaindre au sujet de l'article en question—ou pas, mais il en aura l'occasion.

M. Andre: Madame le Président, j'accepte que le ministre prétende qu'il n'y a pas eu de consultations secrètes et je suis prêt à le croire; je tiens toutefois à signaler qu'il n'est pas nécessaire de consulter le Nouveau parti démocratique pour savoir qu'il s'oppose à l'indexation et qu'il est en faveur de la désindexation de l'impôt sur le revenu.

Des voix: Oh, oh!

M. Andre: Grâce à l'assentiment du Nouveau parti démocratique, le ministre estime-t-il maintenant qu'il a l'appui nécessaire pour faire adopter cette mesure draconienne, injuste, immorale et abusive?

M. MacEachen: Madame le Président, je crois que le budget obtiendra l'approbation nécessaire pour le faire adopter à la Chambre sans l'appui du Nouveau parti démocratique.